

Désignation – Révocation de mandats

Les actionnaires peuvent notifier par voie électronique la désignation ou la révocation du mandataire (art R225-79 du Code de Com.) à l'adresse suivante : ct-mandataires-assemblees@caceis.com en précisant :

- (i) pour les actionnaires au nominatif pur (information disponible en haut et à gauche de leur relevé de compte titres) ou leur identifiant auprès de leur intermédiaire financier pour les actionnaires au nominatif administré, ainsi que les nom et prénom du mandataire désigné ou révoqué,
- (ii) pour les actionnaires au porteur en précisant leur nom, prénom, adresse et références bancaires complètes ainsi que les nom et prénom du mandataire désigné ou révoqué, puis en demandant impérativement à leur intermédiaire financier qui assure la gestion de leur compte-titres d'envoyer une confirmation écrite (par courrier) à CACEIS Corporate Trust – Service Assemblées Générales Centralisées - 14, rue Rouget de Lisle – 92862 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex 9 (ou par fax au 01.49.08.05.82

Etant précisé que ne seront pris en compte que les messages ayant un certificat sécurisé. Pour cela l'actionnaire devra se rapprocher d'un prestataire adhérent à la Fédération Nationale des Tiers de Confiance <http://www.fntc.org/>